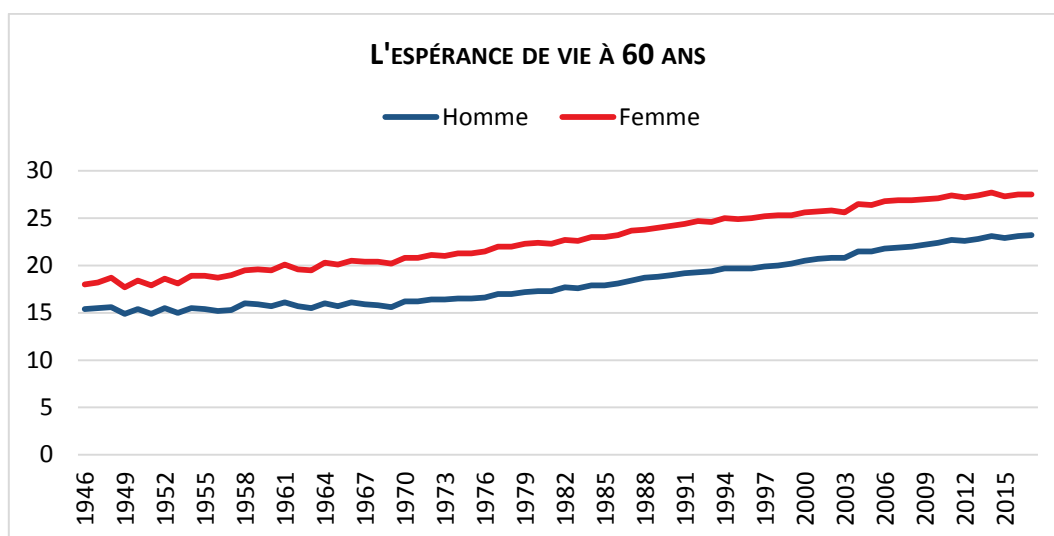


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RETRAITE : QUAND L'ÉGALITÉ HOMME/FEMME NE SERA PLUS UN MYTHE ?

Par Sarah Le Gouez, Secrétaire générale du Cercle de l'Épargne

Les femmes devancent les hommes en matière de retraite sur un point, l'espérance de vie. Cette dernière atteint, à 60 ans, 27,5 ans pour les femmes et 23,2 ans pour les hommes en 2017. En revanche, il en est tout autrement pour le niveau des pensions.

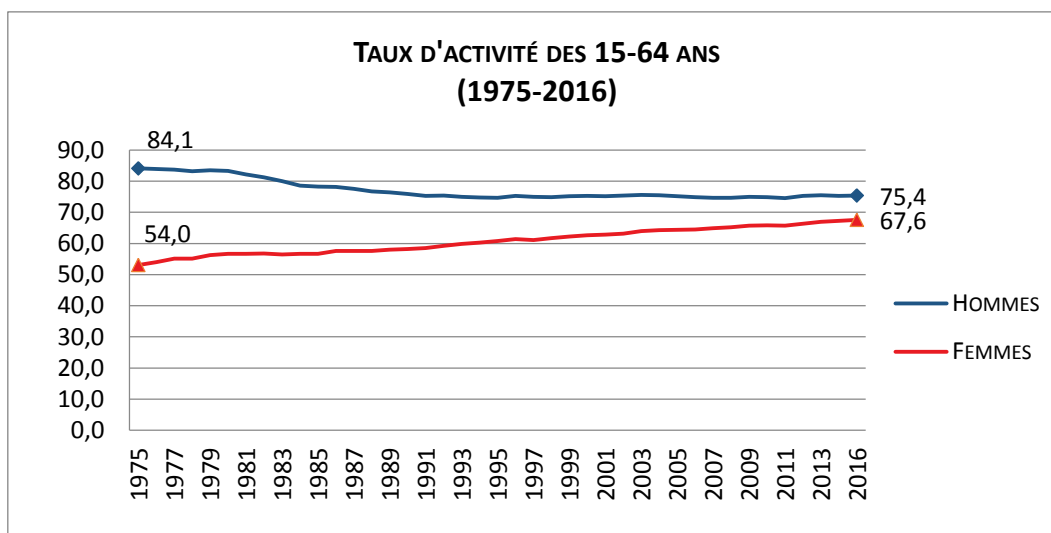


Source : INSEE

### Niveau des pensions : la lente marche vers l'égalité

La pension de droit direct des femmes s'élevait, selon les derniers chiffres publiés par le Ministère des Affaires sociales, à 1 050 euros contre 1 728 euros par mois pour les hommes en 2015. Elle serait ainsi inférieure de 39,2 % en moyenne à celle des hommes. Cet écart était de 45,8 % en 2004. Après prise en compte des droits dérivés, essentiellement tirés des pensions de réversion, la pension moyenne des femmes est de 1 309 euros par mois. L'écart se réduit alors à 25,1 %.

Cet alignement progressif est lié à l'arrivée à l'âge de la retraite de femmes ayant cotisé plus et plus longtemps. Les politiques publiques menées à partir des années 70 pour permettre aux femmes de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle ont conduit à une constante progression du taux d'activité des femmes et de leur niveau de rémunération. Par ailleurs, des mesures ont été prises afin de mieux prendre en compte la maternité. Ainsi, en 2015, la pension moyenne corrigée de la revalorisation annuelle (0,1 % en octobre 2015) s'est accrue de 0,5 % pour les hommes quand la progression a été de 1,1 % pour les femmes.



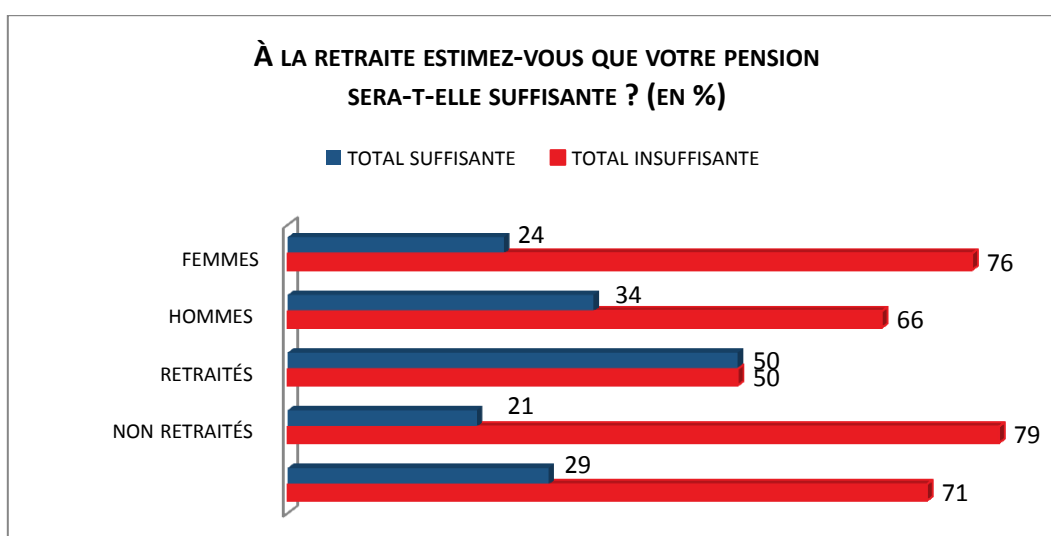
Source : INSEE

En 2020, selon les projections du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), la durée de cotisation des femmes pourrait dépasser celle des hommes, ce qui ne signifie pas pour autant que les pensions seront identiques.

Ainsi selon le COR, les écarts de pensions devraient encore se réduire d'ici 2070, sans disparaître totalement notamment du fait d'écarts de salaire persistants. En 2025, les femmes percevraient en moyenne une pension qui représenterait 79 % de celle des hommes. Le rapprochement atteindrait son plus haut vers la fin des années 2050, avec un rapport de 91 %, avant de se stabiliser autour de 90 % à partir de 2060.

### Retraite, un sujet d'inquiétude plus important pour les femmes

De fait, la retraite préoccupe encore plus les femmes que les hommes. Selon le dernier sondage du Cercle de l'Épargne/Amphitéa de 2017, les trois quarts d'entre elles jugent que leur pension est ou sera insuffisante pour vivre correctement contre deux tiers des hommes.



Source : Cercle de l'Épargne

De plus, si la situation des femmes mariées ou veuves devrait continuer à s'améliorer dans les prochaines années, il en serait autrement pour les femmes célibataires ou divorcés non-remariés. Or, il y aura de plus en plus de femmes dans cette situation. En effet, si sur 10 femmes nées en 1930, on ne comptait qu'une divorcée et qu'une célibataire au moment de la liquidation des droits. Pour la génération 1950, il y a deux divorcées et une remariée. Pour la génération 1970, ces ratios devraient s'accroître avec une montée du célibat qui pourrait concerner trois femmes sur 10.

**Contact presse :**

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)